AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE PARALLÉLISÉE (CPP)
PROJET D3ER AU PORT

Projet DEEER ou D3ER – Installation de traitement de déchets d'équipements électriques et électroniques, dans la zone ECOPARC – Commune du Port

La société D3ER a déposé une demande d'autorisation environnementale pour un projet d'installation de traitement de déchets dangereux et non dangereux d'équipements électriques et électroniques, situé sur la parcelle 407BK187 rue Poznan, dans la zone ECOPARC de la ZAC Mascareignes au Port. La commune de Saint-Paul étant comprise dans le rayon d'affichage de 3 km du projet, elle participe à la consultation publique.

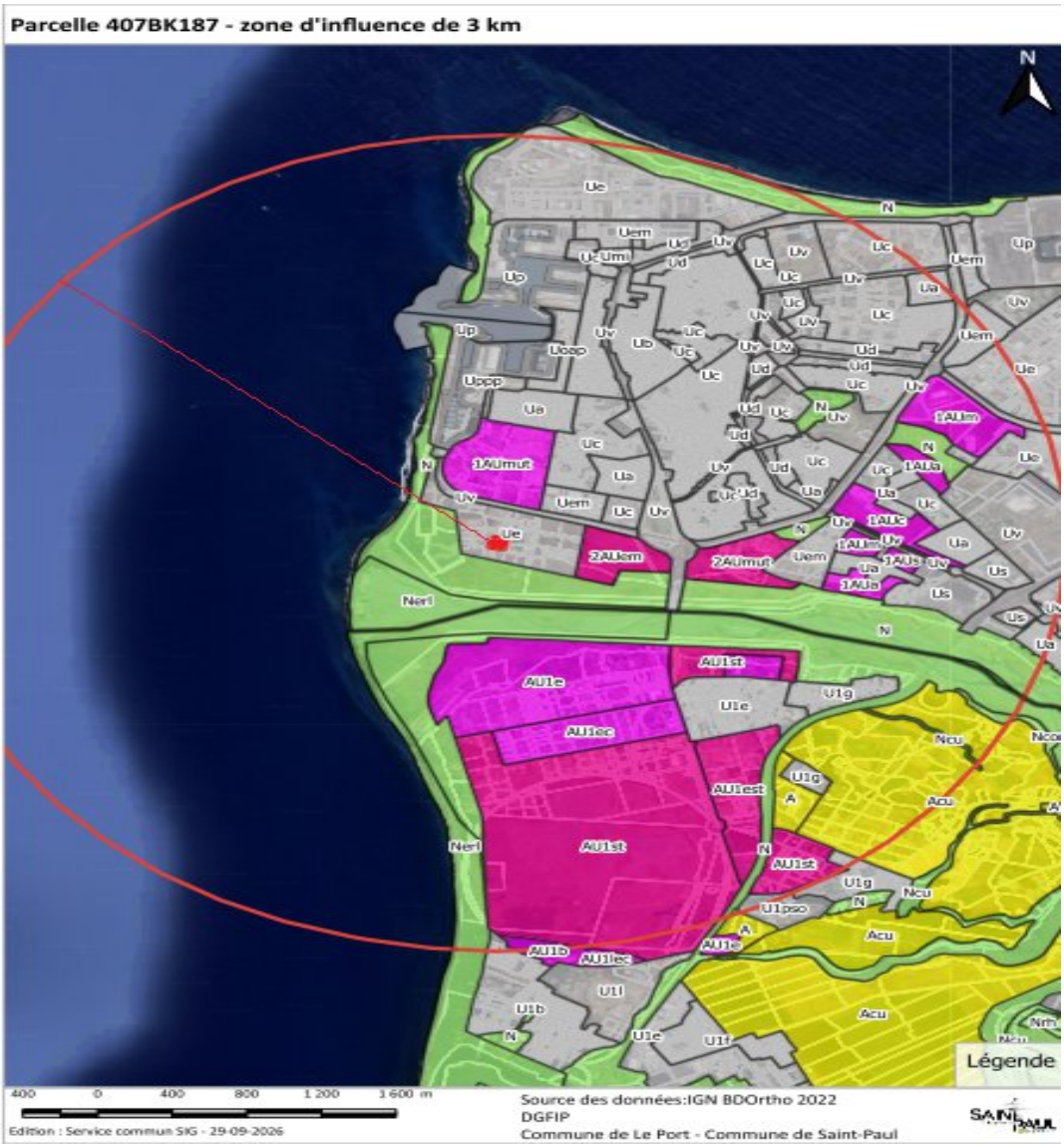

La consultation publique parallélisée se déroulera pendant 3 mois, du 26 octobre 2026 au 26 janvier 2027 inclus. L'autorité compétente pour se prononcer sur la demande d'autorisation environnementale est le Préfet de La Réunion.

➢ Consultation et observations en ligne

Pendant toute la durée de la consultation, le dossier et le registre dématérialisé sont accessibles à l'adresse suivante (à compter du 26/10/26) :

https://www.registre-dematerialise.fr/7708/

Les observations et propositions peuvent également être adressées par courriel à l'adresse suivante:

• enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.gouv.fr

Les observations transmises par voie électronique devront parvenir avant la clôture de la consultation, fixée au mardi 26/01/27 à 16h (heure locale de La Réunion).

➢ Réunions publiques au Port

Deux réunions publiques seront organisées à la mairie du Port :

• réunion d'ouverture : mardi 03 novembre 2026 de 9h à 11h ;
• réunion de clôture : jeudi 14 janvier 2027 de 9h à 11h.

➢ Permanences à Saint-Paul

Le commissaire enquêteur recevra le public dans la Salle de réunion du Pôle Citoyenneté et Vie Locale (PCVL) au 6 rue Louis Lépinay aux dates suivantes :

• mercredi 18 novembre 2026 de 9h à 12h ;
• mardi 1er décembre 2026 de 13h à 16h.

➢ Consultation du dossier à Saint-Paul

En dehors de ces permanences, le dossier et le registre pourront être consultés à :

Direction de la Biodiversité et des Ressources Naturelles (DBRN)
38 bis rue d'Angoulême
97460 Saint-Paul
Tél. : 0262 45 91 67
Horaires : du lundi au jeudi de 8h à 16h et le vendredi de 8h à 15h.

Des informations sur le projet peuvent également être demandées par voie postale à :

Monsieur le Commissaire enquêteur
Mairie du Port9 rue Renaudière de Vaux97420 Le Port

ou

Monsieur le Directeur – Société DEEER
30 rue Claude CHAPPE
97420 Le Port

À l'issue de la consultation, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables pendant un an.

Localisation du lieu de consultation (DBRN) et des permanences (PCVL)